

APPUI FINANCIER À LA RELÈVE AGRICOLE
Demande de subvention et Programme d'utilisation

(Écrire en caractère d'imprimerie et à l'encre)

1 Client	Réservé FADQ	(No client)	(N° de mesure)	N° d'entreprise du Québec (NEQ)
	Nom ou raison sociale			N° d'identification ministériel (NIM)
	Adresse de l'entreprise (n°, rue ou rang)		Municipalité	Code postal
Adresse postale (n°, rue ou rang), si différente		Municipalité	Code postal	N° de télécopieur

2 Appui financier à la relève agricole Subvention à la relève agricole Temps partiel ou Temps plein

Nom de la personne qui rend admissible	Montant de la subvention
	\$
	\$
	\$

Financement intérimaire demandé : Oui Non

3 Programme d'utilisation

Description des utilisations *	Montant demandé **	Réservé FADQ
TOTAL :		

* **Description des utilisations** : Préciser la ou les fins pour lesquelles vous voulez utiliser la subvention. Ex. : drainage souterrain.

** **Montant demandé** : Pour chacune des fins, inscrire le montant demandé. Ce montant doit exclure les taxes et toute autre subvention rattachée à ces fins.

Informations complémentaires

La subvention doit être utilisée pour :

- des améliorations permanentes au fonds de terre, aux bâtisses et aux équipements agricoles;
- l'achat de terre additionnelle et d'équipements agricoles, et la construction d'une bâtisse agricole;
- l'achat d'animaux reproducteurs et de plants productifs;
- le soutien à la formation reconnue acquise après l'établissement;
- le soutien à la gestion de l'entreprise.

Lorsque l'entreprise n'a pas de besoins dans les fins mentionnées ci-haut, la subvention pourra alors servir :

- à l'acquisition de quota et de machinerie agricole;
- au paiement des intérêts nets sur les prêts de La Financière agricole du Québec.

4 Déclaration et engagement

- Je fais la présente demande de subvention en vertu des programmes de La Financière agricole du Québec.
- J'autorise toute institution financière, tout ministère ou organisme, incluant les offices qui administrent des plans conjoints, tout individu ou groupe à fournir à La Financière agricole du Québec les documents et renseignements jugés nécessaires concernant mon dossier.
- J'autorise La Financière agricole du Québec à communiquer à l'institution financière et au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, tout document et renseignement jugés nécessaires concernant mon dossier.
- Je déclare que tous les renseignements, d'ordre financier ou autre, qui ont été fournis dans le cadre de la présente demande, sont véridiques et complets.
- Les renseignements personnels recueillis par La Financière agricole du Québec seront traités de façon confidentielle et ne seront communiqués qu'aux seules personnes ou organismes autorisés, selon les modalités prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics.

Signature client, cliente ou personne autorisée

Date

5 La communication des renseignements personnels

Le personnel autorisé de La Financière agricole du Québec traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ces renseignements sont indispensables pour la gestion et l'administration des programmes. Ils ne seront communiqués qu'aux seules personnes, mandataires et organismes autorisés, selon les modalités prévues dans la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils pourront également servir à des fins de recherche, de statistique, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification, le tout dans le respect des dispositions de la Loi.

Vous pouvez aussi vous prévaloir des droits d'accès et de rectification prévus dans la Loi, en vous adressant à La Financière agricole.

Pour plus d'information, consultez la Politique sur la protection des renseignements personnels au www.fadq.qc.ca/documents/politiques.

6 Réserve FADQ

Pour confirmer le programme d'utilisation et effectuer la gestion du rabais de contribution à l'ASRA ou à l'ASREC lors d'une subvention à la relève

Le client est-il adhérent à l'ASRA? Non Oui : si oui, la 1^{ère} année du rabais est _____ et s'applique pour trois années consécutives.

Le client est-il adhérent à l'ASREC Non Oui : si oui, la 1^{ère} année du rabais est _____ et s'applique pour trois années consécutives.

Rappel pour le choix de la 1^{ère} année d'assurance retenue:

- Délai maximal de deux ans à compter de la date de confirmation de la subvention pour faire son choix.
- Pour la subvention à temps partiel, possibilité pour le client de reporter le rabais ASRA ou ASREC s'il prévoit se qualifier à une subvention à temps plein.

Pour l'ASRA, le choix de la 1^{ère} année :

- Doit se faire avant le paiement final de cette même année d'assurance.
- Peut inclure un produit dont l'adhésion s'est effectuée au cours d'une année de production complète.

Pour l'ASREC :

- L'année d'assurance en cours est choisie uniquement lorsque la confirmation de la subvention a lieu au plus tard le 30 avril.

Conseiller en financement de La Financière agricole du Québec

Date

Ce formulaire est disponible sur notre site Internet www.fadq.qc.ca